

## **Motion des membres du Centre de recherches anglophones (CREA) Université Paris Nanterre**

Nous, membres du Centre de recherches anglophones (CREA) de l'Université Paris Nanterre, réuni·e·s le lundi 20 janvier 2020, nous déclarons mobilisé·e·s contre le projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), dont les orientations figurent dans trois rapports récemment remis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche. La lecture de ces rapports est alarmante :

- le projet de loi envisagé remet en cause de manière fondamentale le statut des enseignant·e·s-chercheur·e·s (suppression de la clause d'accord des intéressé·e·s pour la modulation du service, fin de la référence aux 192 heures TD et donc du paiement des heures complémentaires) ;
- il menace d'accroître la précarisation de tous les personnels avec généralisation des CDD, multiplication des recrutements sur missions ponctuelles et mise en place d'un système de titularisation conditionnelle (tenure track) ;
- il ouvre la voie au localisme et aux inégalités de traitement en réduisant le rôle des instances nationales de qualification, de recrutement et de suivi des carrières ;
- il tente d'imposer à l'université « le déploiement d'une [...] culture du management et de l'évaluation[1] » qui lui est profondément étrangère et une logique délétère de concurrence généralisée (évaluation sur des critères étroits de productivité inadaptés à la recherche comme à l'enseignement).

De telles dispositions ne répondent en rien à la crise aiguë que traverse l'université (postes gelés, conditions de travail dégradées, personnels sous pression, précarité des étudiant·e·s et des personnels contractuels) et laissent au contraire présager son aggravation.

Parce qu'il poursuit le même objectif politique, nous nous opposons également au projet de réforme des retraites, déjà contesté dans la rue depuis de longues semaines. Ce projet de réforme pénalise tout particulièrement les fonctionnaires, dont les faibles salaires en début de carrière étaient jusqu'ici compensés par un calcul des retraites sur les six derniers mois. Pour toutes et tous, cette réforme signifie une baisse du niveau des pensions, l'allongement de la durée des carrières et un affaiblissement du système par répartition – fondé sur la solidarité entre générations – au bénéfice d'un système par capitalisation. L'adoption d'un régime par points prétendument universel n'est rien d'autre qu'un nivellement des retraites par le bas qui nuira à l'attractivité de la fonction publique et donc à la qualité des services publics, celui de l'éducation notamment[2].

Comme d'autres laboratoires de recherche, le CREA suspend ses activités habituelles pour se joindre au mouvement social. Nous appelons l'ensemble de la communauté universitaire, personnels et étudiant·e·s, à lutter collectivement contre ces deux projets de loi en participant aux actions et assemblées générales locales et aux journées de mobilisation nationale à venir.

[1] Philippe Berta, Philippe Mauguin et Manuel Tunon de Lara, « Attractivité des emplois et des carrières scientifiques », rapport préparatoire à la LPPR, 23 septembre 2019, p. 47.

[2] Thomas Amossé et Joanie Cayouette-Remblière, « Les fonctionnaires sacrifiés sur l'autel du système 'universel' de retraites », Libération, 14 janvier 2020, [https://www.liberation.fr/debats/2020/01/14/les-fonctionnaires-sacrifies-sur-l-autel-du-systeme-universel-de-retraites\\_1772791](https://www.liberation.fr/debats/2020/01/14/les-fonctionnaires-sacrifies-sur-l-autel-du-systeme-universel-de-retraites_1772791).